

Formulaire(s) disponible(s) au Service de la Culture  
sur simple demande (Tel : 04 330 84 51 ou 04 330 85 26 - culture@seraing.be)  
**Les formulaires illisibles, incorrectement remplis ou incomplets ne seront pas pris en considération.**

**MODALITES D'INSCRIPTION AUX STAGES**  
\*\*\*\*\*

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

- Celui-ci doit être **soigneusement** complété et signé.
- **ATTENTION!** 1 formulaire par ENFANT et par SEMAINE de STAGE (photocopies acceptées).  
Ce formulaire sera remis ou envoyé par courrier ou courriel au :

**SERVICE DE LA CULTURE**  
Rue Giordano Bruno 189-191  
4100 SERAING  
culture@seraing.be

**ATTESTATION MUTUELLE :**

Elle sera adressée **automatiquement** à tous les participants après les stages.

**ATTESTATION FISCALE**

Elle sera envoyée **automatiquement** à tous les participants de moins de 12 ans en fin d'année.

**PAIEMENT DU DROIT D'INSCRIPTION**

- Par versement ou virement sur le compte :
- n° **BE71 0910 1791 0269** du **SERVICE DE LA CULTURE DE LA VILLE DE SERAING**
- indiquer clairement : NOM et PRENOM de l'ENFANT + N° de STAGE
- Tout paiement doit être effectué à **L'inscription** (dans la limite des places disponibles)
- Le nombre de participants étant limité, l'inscription ne sera effective que lorsque le service de la Culture sera en possession du formulaire d'inscription scrupuleusement complété **et** du paiement.
- Le stage vous sera alors confirmé.
- Nous vous rappelons qu'aucun paiement en espèces ne sera accepté.

**REMARQUES IMPORTANTES**

- Tous les stages se déroulent chaque jour de 9 h 00 à 16 h 00.
- Pour participer aux stages, les enfants doivent impérativement être propres.
- Les enfants doivent emporter avec eux, leur collation, leur lunch et leurs boissons.
- L'Administration communale décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.
- Si pour une raison quelconque, votre enfant ne peut participer au stage, vous devez en avvertir au plus tôt le **service de la Culture** et en tout cas **avant** le début du stage.

Dans ce cas précis ou dans celui où l'inscription serait refusée (paiement tardif, stage annulé ou complet), vous serez remboursé.  
Si, par contre, il y a interruption en cours de stage (absence, maladie, etc...), aucun remboursement ne sera effectué.

**ATTENTION!** aucune inscription ne sera acceptée en cours de stage ou par téléphone.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au

**SERVICE DE LA CULTURE**  
rue Giordano Bruno 189-191 à 4100 SERAING  
Tel : 04 330 84 51 - 04 330 85 26  
culture@seraing.be